

Coopération métropolitaine

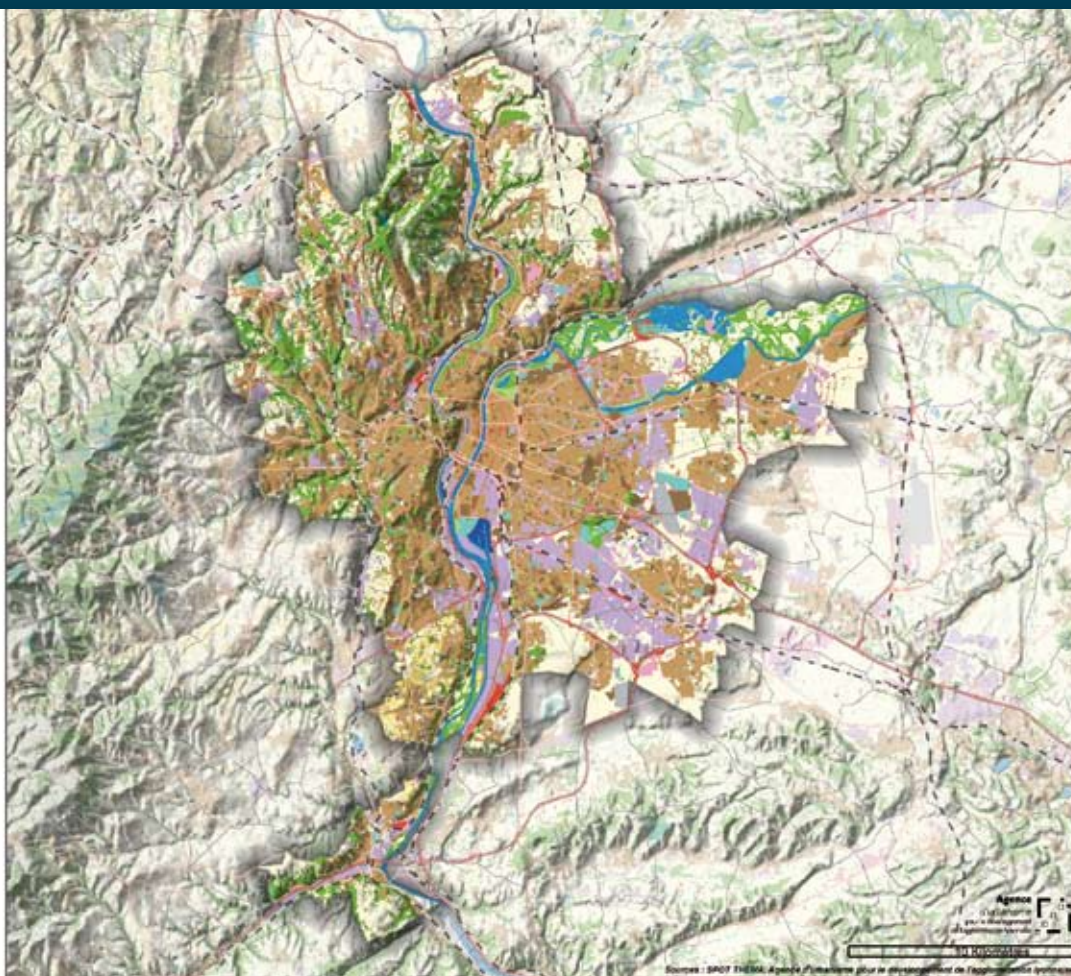
VILLES ET AGRICULTURE

L'agriculture périurbaine dans le Grand Lyon

Grand Lyon

Occupation du sol en 2010

- Esp. urbanisés**
 - Zones bâties à prédominance d'habitat
 - Grands équipements urbains
 - Espaces verts (parcs, jardins)
 - Equipements sportifs et de loisirs
- Activités**
 - Zones d'activité économique
 - Infra. routières et ferroviaires
 - Infra. des zones port.
 - Infra. des zones aéroport. et aérodromes
- Esp. en mutation**
 - Extraction de matériaux, décharges, chantiers
 - Espaces libres urbains
- Esp. agricoles**
 - T. arables non inondées
 - esp. prairiaux agricoles
 - Cultures permanentes
- Esp. naturels**
 - Feuillus dominants
 - Conifères dominants
 - Peuplements indéterminés
 - Espaces boisés en mutation
 - Boisements linéaires
 - Landes et fourrés
 - Végétations sclérophylles
 - Pelouses et steppes
 - Roches nues
 - Marais et tourbières
 - Cours et voles d'eau
 - Eaux continentales ou littorales



Les principales caractéristiques de l'agglomération et de son agriculture périurbaine

Les caractéristiques générales

- 1 269 257 habitants en 2010
- 1^{ère} agglomération de Rhône-Alpes
- 58 communes
- Superficie totale : 52 700 ha
- Une diversité de territoires aux paysages bien différenciés :
 - Monts d'or, Val de Saône, plateau du Franc Lyonnais,
 - Coteaux et vallons de l'ouest, plaine du Bas Dauphiné,
 - Plaine de l'est, vallée du Rhône...

Les spécificités rurales et agricoles

- **Les espaces naturels et agricoles** représentent près de 44 % de la superficie du Grand Lyon :
 - les espaces agricoles occupent plus de 10 000 ha, soit près de 20 % du territoire
 - les espaces naturels occupent plus de 13 000 ha
 - la plupart des filières sont présentes sur le territoire : élevage, maraîchage, grandes cultures céréalières, arboriculture et horticulture.
- **200 exploitations** sur le territoire du Grand Lyon.
- **Un recul du nombre d'exploitations** avec une perte moyenne de 25 exploitations par an entre 1988 et 2000 accompagné d'un agrandissement de leur taille moyenne qui avec 26 ha reste néanmoins modeste.
- **Une taille moyenne des exploitations** différente selon le type de production :
 - 15 ha de SAU à l'ouest du territoire concentrant de plus petites surfaces spécialisées
 - Et 61 ha de SAU à l'est du territoire présentant une part importante de grandes cultures
- **Une agriculture qui voit sa superficie exploitée grignotée par l'artificialisation des terres** avec une perte globale de près de 1 500 ha depuis 1999 :

- Les grands ensembles de cultures sont proportionnellement moins touchés que les autres catégories. Entre 1990 et 2000, ils diminuent en surface de 5 %, principalement dans le Sud-est lyonnais
- Des surfaces en cultures (8 %) sont gagnées dans le Franc Lyonnais et dans l'Est par le retournement de surfaces précédemment en prairies
- À l'inverse, les cultures permanentes (vergers, prairies), organisées en petites parcelles, subissent une érosion très prononcée, pour 80 % du fait de l'urbanisation, pour 20 % par conversion en grandes cultures : diminution de 10 % pour les vergers, de 13 % pour les prairies et jusqu'à 21 % pour les espaces bocagers mêlant prairies, cultures et bosquets...
- **Une production agricole variée** qui offre une large gamme de produits
- **Des circuits de proximité variés** sur un territoire fortement marqué par la vente directe au consommateur :
 - Une forte présence des marchés, avec plus de 2/3 des marchés de détail du Rhône, et 80 % des bancs
 - Une bonne représentation des ventes directes à la ferme, tournées en livraison à domicile...
 - Une forte émergence de nouvelles formes de commercialisation : AMAP, points de vente collectifs (5), distributeurs automatiques de lait cru (5), marchés à la ferme, ventes par portail internet, vente par paniers, restaurants, restauration collective (hors foyer), grande distribution ou détaillants, ...



Les enjeux pour l'espace périurbain

- **Une activité agricole importante mais fragile** : elle contribue au maintien d'une activité économique dans les espaces périurbains, à la qualité des paysages et au maillage vert mais est menacée par l'urbanisation en progression, et l'arrivée de nouvelles infrastructures nationales,
- **Un enjeu eau important** : tant au niveau de la qualité de la ressource en eau que de la quantité,
- **Des paysages et un patrimoine naturel à préserver** : pour le maintien de la biodiversité et l'attractivité du territoire.

Une convergence des orientations des différents acteurs locaux

- **Le Projet Agricole Départemental (PAD) – Etat, Département et Chambre d'Agriculture.**
- **Le SCOT de l'agglomération lyonnaise** avec des préconisations fortes en termes de préservation de l'armature verte du territoire et de capacité à maintenir la viabilité de l'activité agricole en s'attachant à préserver des outils de production cohérents.
- **Le projet d'agglomération du Grand Lyon**, qui prévoit la maîtrise de l'étalement urbain, la préservation de la Trame verte de l'agglomération et le maintien d'une activité agricole sur le territoire.

La politique agricole du Grand Lyon

- **Ses objectifs**
 - assurer la pérennité de l'activité agricole installée sur le territoire communautaire pour sa participation à la préservation du cadre de vie, à la production de produits frais de proximité, à la vivacité des marchés forains et à l'excellence gastronomique lyonnaise,
 - assurer une forte implication du monde agricole en faveur de la préservation de l'environnement,
 - assurer la gestion de l'ensemble des espaces naturels tant pour leur richesse écologique que pour répondre à la demande sociale d'un paysage entretenu et d'espaces de loisirs de proximité avec une forte implication des Communes et du Département.

Un PSADER PENAP de l'agglomération mené en partenariat avec les organismes professionnels et les collectivités locales

La contractualisation d'un PSADER (Projet Stratégique pour l'Agriculture et le Développement Rural) - PENAP (Préservation des espaces naturels et agricoles périurbains) de l'Agglomération Lyonnaise 2010-2016, avec le Conseil Régional Rhône-Alpes, le Conseil Général du Rhône, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais et la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon.

- 1 300 000 euros de financements régionaux sur 6 ans pour l'agriculture et le développement rural de l'agglomération lyonnaise,
- 1 300 000 euros de financements départementaux sur 6 ans pour la réalisation des programmes d'actions liés aux périmètres PENAP,
- 1 100 000 euros de financements du Grand Lyon sur 6 ans pour la mise en œuvre d'actions correspondant aux objectifs de la politique agricole du Grand Lyon,
- 250 000 euros de chacune des communautés de communes pour l'accompagnement des projets agricoles et de développement rural.

Animation et gouvernance de la politique agricole

- Un comité d'orientation agricole rassemblant les collectivités partenaires du PSADER PENAP de l'agglomération lyonnaise et la Chambre d'agriculture du Rhône
- Des groupes territoriaux et un comité partenarial rassemblant les collectivités partenaires du PSADER PENAP de l'agglomération lyonnaise, la Chambre d'agriculture du Rhône et les organismes professionnels agricoles, les communes du territoire, les associations de protection de l'environnement et l'ensemble des agriculteurs

Les nouvelles perspectives

- La mise en place de comités locaux installation permettant d'échanger au niveau le plus proche du terrain et de favoriser l'accueil de nouveaux agriculteurs.

Le foncier agricole

- Un projet de périmètre de préservation des espaces naturels et agricoles périurbains, défini sous le pilotage du Département du Rhône sur proposition des collectivités à l'échelle du territoire du SCOT
- Une veille foncière sur l'ensemble du Grand Lyon dans le cadre d'une convention de partenariat avec la SAFER

L'alimentation locale

- Des projets de circuits courts portés par des agriculteurs
- Un accompagnement pour le développement de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et/ou biologiques
- Un projet de création d'une filière de farine locale

Les nouvelles perspectives

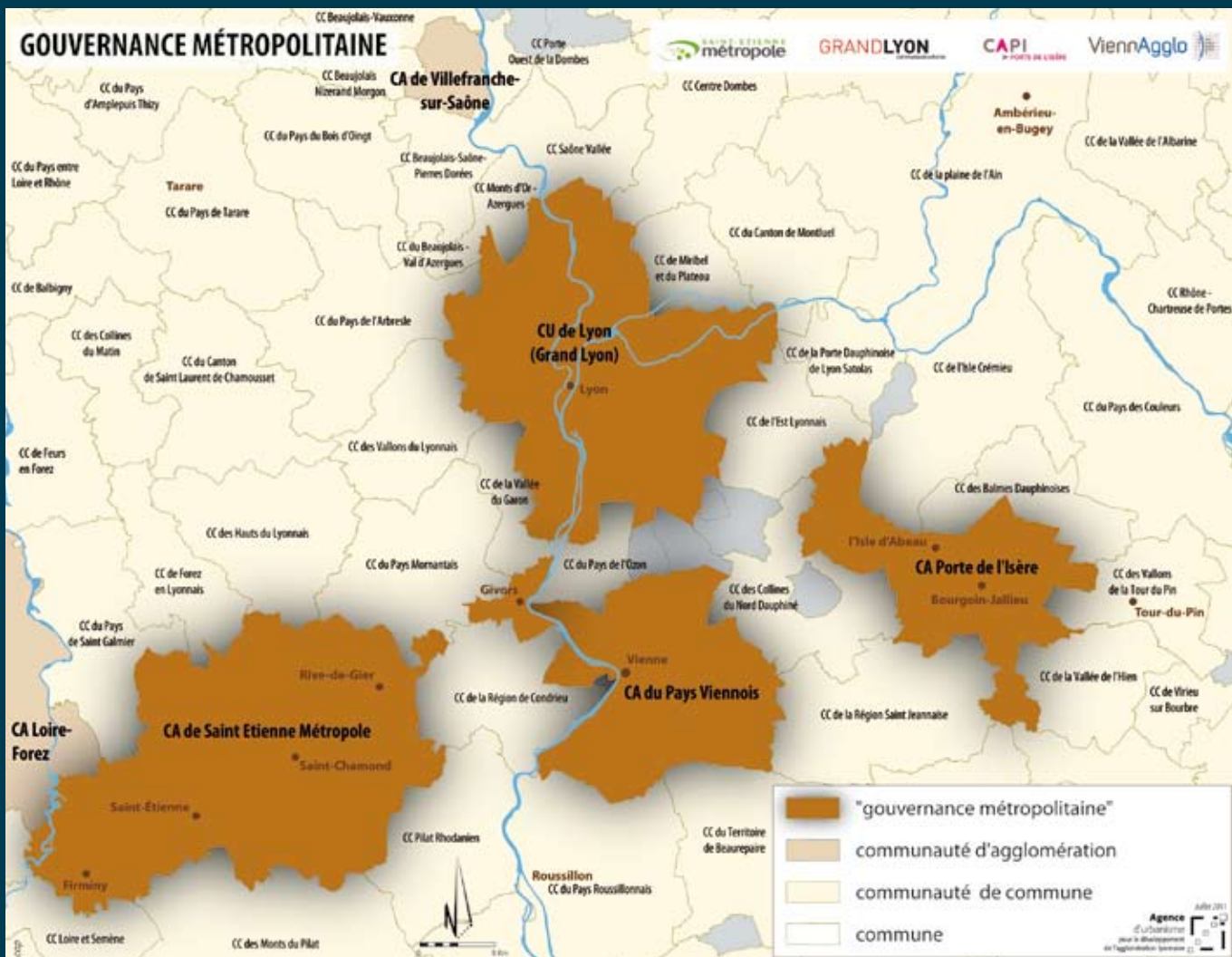
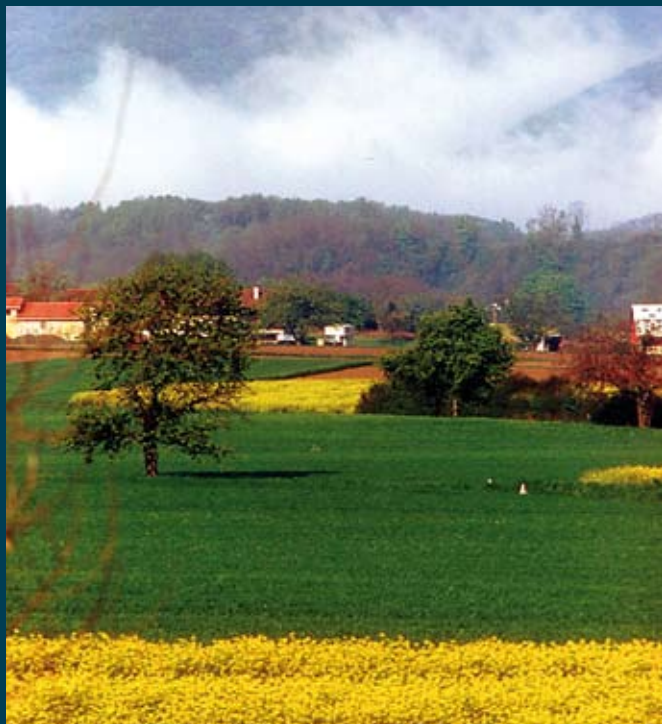
- De nouveaux projets de développement des circuits courts portés par des agriculteurs.

Le paysage et l'environnement

- Une réflexion en matière de co-compostage entre agriculteurs et communes,
- 14 projets nature permettant l'ouverture des espaces naturels et agricoles aux citoyens, la réalisation d'animations pédagogiques pour une meilleure connaissance de l'activité agricole, de la faune et de la flore, et assurant la gestion des milieux naturels et du réseau de sentiers existants.

Les nouvelles perspectives

- La mise en place de mesures agro-environnementales sur des secteurs à enjeux liés aux captages d'eau potable en lien avec le SAGE de l'Est Lyonnais,
- Des actions de lutte contre le ruissellement et l'érosion de terres agricoles par la mise en place de bandes enherbées et de haies...



GRANDLYON
communauté urbaine

20, rue du Lac - BP 3103
69399 Lyon cedex 03
Tél : 04 78 63 40 40
webmestre@grandlyon.org
www.grandlyon.com

Région Urbaine de Lyon
RUL

31 rue Mazenod
69426 Lyon cedex 03
Tél : 04 78 93 99 69
contact@regionurbainedelyon.fr
www.regionurbainedelyon.fr